



Quelles sont mes recours juridiques en vers ma banque

Par **silom**, le **20/01/2011** à **15:57**

bonjour,

ca fait 14 ans que je suis gérant de ma sarl, début décembre tt va bien mais les intempéries commencent a retarder l'encaissement des chantiers, je n'attends pas et me rapproche de ma banque en lui demandant d'augmenter mon découvert autorisé ou de me faire un prêt de 30000€ afin d'acheter un atelier et racheter le leasing de ma voiture ce qui réaliser une éco net de 800€/mois. je fournis un bilan positif cahier de commande et tous les docs demandés, elle me répond qu'elle s'en occupe de ne pas m'inquiéter.

n'ayant pas de réponse j'ai supposé que ma demande a été prise en considération, les fêtes se passent, je rentre de vacances le 10 janvier et je m'aperçois qu'on m'a interdit bancaire et rejeté 2 chèques, sans avoir eu la délicatesse d'être averti par téléphone, je demande à voir ma conseillère de tt urgence on me répond qu'elle est malade et qu'on ne sait pas quand elle va rentrer alors je demande son remplaçant qui me répond qu'on ne peut rien faire sans son accord qu'il n'est qu'un pion, je me rapproche du médiateur de la banque, il m'obtient un rdv au siège social le lendemain, je m'y rends avec tous mes docs à ce moment là il me dit pour le crédit de 30000€ on verra au mois de mai en attendant il me propose une convention de créance de 12000€ par rapport à mes docs fournis, je remplis les papiers mais je lui dis que je préfère le prêt de 30000€ à taux 0% et il me répond qu'il n'est pas tenu de me le faire et qu'il peut très bien me demander de changer de banque.

je remplis le dossier une caution perso un bn de caisse etc..il me débloque les cb et il me dit que ça prendra entre 3/4 jours pour revenir à la normale. le 18/01 je consulte mon compte et je suis crédité de 12000 € dn j'envoie les chèques et paie les charges employeur et fournisseur, et le lendemain matin je m'aperçois que les 12000 € ont été débités/repris, j'appelle pour info, et on me répond c'est pas comme ça que ça marche et que j'aurais pas dû envoyer les chèques car je suis tj interdit bancaire, mais je réponds j'ai attendu 5 jrs comme il m'a dit et il me rétorque que ça fait longtemps que ça ne marche plus comme ça, comment on fait alors ? il me dit qu'il

me rappel dans l'apres midi, vers 17h il me dit pour les cheques on verra bien et qu'il augmente le découvert autorisé de 7000 €, c'est ce que j'ai demandé début décembre avec en plus les frais occasionnés, la perte de temps, le stress, l'incompétence, que puis je faire ??